

## Saisine n°2007-82

### DÉCISION

de la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité

à la suite de sa saisine, le 29 juin 2007,  
par M. Jean-Paul DELEVOYE, médiateur de la République

---

*La Commission nationale de déontologie de la sécurité a été saisie, le 29 juin 2007, par M. Jean-Paul DELEVOYE, médiateur de la République, des difficultés que M. S.A. alléguait avoir eu avec des fonctionnaires de police du commissariat d'Asnières-sur-Seine.*

### > DÉCISION

M. S.A. n'ayant pas répondu au courrier de la CNDS lui demandant des informations complémentaires et n'ayant pas donné suite à la relance téléphonique qui lui a été faite, la Commission procède au classement de ce dossier avec l'accord de M. le Médiateur de la République.

*Adoptée le 17 décembre 2007*